



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette
Tel : 01 64 37 23 41
Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



**ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF**

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017

de l'AS ROCHETTOISE du 16 mai 2018

Ouverture de l'Assemblée à 19h30

Quorum : Toutes les sections sont présentes ou représentées, par conséquent cette Assemblée peut valablement délibérer. (Voir liste d'émargement sur demande).

Présents : Mr B Watremez, Adjoint au Maire de la Rochette chargé de la vie associative.
Mr D Théraulaz, Adjoint au Maire de Dammarie les lys chargé des sports.

Excusé : P Vitani, Secrétaire ASR

Conformément à la décision prise en CD de l'ASR du 23 avril 18, les rapports annuels des sections et les récompenses (cette année : les bénévoles) sont présentés en préambule de l'examen de l'ordre du jour de l'AG.

Rapports annuels des sections :

Consultables sur demande

Bénévoles récompensés par Mr B WATREMEZ :

- CMS : Sylvie LECUYOT
- TIR à l'ARC : Muriel KRIN ; Patricia HENRIOT PERRIER
- BADMINTON : Hélène FERENC ; Yannick BOURGET
- VOLLEY BALL : Nicole BOURREAU ; Patricia FRIGOUT
- FOOTBALL : Jean Michel LE CORFF

ORDRE DU JOUR :

-Adoption du PV de l'AG ordinaire ASR 2016 (11 mai 17)

Adopté à l'unanimité (consultable sur site)

-Adoption du PV du CD de l'ASR du 23 avril 18

Adopté à l'unanimité (consultable sur site)

-Présentation du Rapport Moral 2017(M BOURREAU)

Adopté à l'unanimité (en annexe)

Les effectifs 2017(2135) continuent de progresser (+ 125/2106) et la prospective 2018 devrait confirmer cette tendance. (Tableau projeté pendant lecture du rapport).

-Projection/présentation du compte de résultat 2017

-Recettes : 65009,48 €

-Dépenses : 63295,21 €

-Résultat : 1714,27 €

- Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (Mr M MITON)

Il est proposé à l'assemblée d'adopter les comptes 2017 de l'ASR.

Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité (consultables sur demande ; C de R + rapport).

-Projection/présentation des bilans des sections et de l'ASR

Présentation du tableau général, pour information, car ce tableau n'est destiné qu'à la Municipalité.

Remarques : Aucune section n'est déficitaire

Le bilan ASR progresse (6988,87 €) avec l'objectif d'un plafond de 10000 €, valeur nécessaire pour une aide ponctuelle d'une section en difficulté de trésorerie.

-Projection/présentation du BP 2018

Basé sur une subvention Municipale 2018 identique à 2017 soit 65000 €.

Dépenses en cohérence avec celles de 2017. Le BP ne se vote pas.

-Désignation des Vérificateurs aux comptes 2018.

Mr M MITON et A SARTORI se proposent de continuer

Nominations adoptées à l'unanimité.

-Election du Président

Seul candidat : Michel Bourreau

Elu à l'unanimité.

-Proposition de Bureau de l'ASR

Compte tenu d'un poste vacant (trésorier Adjoint) et de l'arrêt de JM LUCET (Vice -Président), le Président propose à l'assemblée le Bureau de l'ASR suivant :

Président : Michel BOURREAU (Volley)

Vice-Présidente : Martine BOCOCK (Tennis)

Trésorière : Sylvie LECUYOT (CMS)

Trésorier Adjoint : Frederic GODBERT (Athlétisme)

Secrétaire : Paul VITANI (indépendant)

Secrétaire Adjoint : Frederic MONTAILLER (Badminton)

Composition de Bureau adoptée à l'unanimité.

Le Président remercie Jean Marie LUCET pour les années passées à la direction de l'ASR et propose de le nommer Président D'Honneur, en compagnie de René HUARD et Marcel MITON.

Proposition adoptée à l'unanimité

-Questions diverses

Rythmes scolaires : Les Municipalités de La Rochette et Dammarie les Lys passeront, à la rentrée de septembre, à 4 jours d'école. (Pas d'école le mercredi matin). Accord de l'inspection Académique).

Demande de fermeture des lumières extérieures autour du City Park à 22h30. Accord municipal.

Articles sports pour magazine municipal : Le Président demande aux sections de faire preuve de plus de dextérité car c'est une chance qui est offerte au sport Rochettois.

Badminton : y aurait-il des contraintes supplémentaires lorsque les installations sportives seront gérées par la Communauté ? Il y a un risque mais nous n'en sommes pas encore là. (B WATREMEZ).

Fin d'AG 21h suivi d'un buffet convivial.

Président ASR
M Bourreau

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2017

Une confirmation : les effectifs de l'AS Rochettoise continuent leur progression.

2135 adhérents soit + 125 par rapport à 2016 et la prospective de progression pour 2018 reste vraisemblable.

19,30 % de Rochettois, 82,11 % d'adhérents de l'Agglomération y compris la Rochette pour seulement 17,89 % d'extérieurs

Grand signe de vitalité de vos associations mais attention les installations ne sont pas extensibles...

En ce qui concerne les finances ; que des satisfactions.

- aucune section déficitaire en bilan.
- bilan ASR en progression régulière dont l'objectif est de retrouver une trésorerie à hauteur de 10000 € ; valeur nécessaire et suffisante pour pallier à quelques éventuels soucis de sections.

Ce sont des résultats de bonnes gestions comptables de tous et il ne faut pas baisser la garde.

Nous devons souligner l'effort continu de la Municipalité qui a voté une subvention 2018, comme souhaitée, identique à celle de 2017. C'est la seule collectivité actuellement à maintenir son niveau de subventionnement. De plus la section Volley, en risque de déficit de compte de résultat 2017/2018, s'est vue voter une subvention exceptionnelle de 2000 € pour compenser les surcoûts des déplacements lointains de son équipe féminine N2 suite à une affectation fédérale en poule Sud/Sud-Ouest.

Alors un grand merci à notre Municipalité Rochettoise.

Un point noir pour cette année 2017 : Le CMS

- plus de subvention autre que celle de la Rochette.
- nouvelle loi sur les certificats médicaux valables 3 ans.
- non-respect des rendez-vous pour certaines sections.

Raisons qui font que notre CMS est en grand danger....c'est une incroyable décision de faire des économies sur la santé....

Je félicite l'ensemble des sections pour leur travail, leur dynamisme et plus particulièrement :

- l'Athlétisme pour l'organisation de son incontournable journée : La Rochet'verte.
- le Football et le Badminton pour l'organisation de nombreux événements.
- le Volley pour les mêmes raisons mais aussi pour le maintien, dans la douleur, de son équipe féminine en division nationale N2.

Je voudrai aussi saluer et remercier 2 personnes :

- Jean Marie LUCET qui souhaite se retirer de l'ASR. Il rejoindra le corps des Présidents d'Honneur avec R HUARD et M MITON.
- Jean Marie TRAN ; webmaster de l'ASR pour son suivi de notre site.

Enfin un constat : le relationnel dorénavant apaisé de nos gardiens, suite semble-t-il, à un changement de hiérarchie....

J'en conclurai par des remerciements à tous les acteurs qui participent à la vie du sport Rochettois :

- la Municipalité de la Rochette
- les Municipalités de Dammarie et Vaux le Pénil
- l'Agglomération Melunaise
- le Conseil Départemental
- les employés municipaux, les personnels administratifs de la ville.
- les partenaires, parents, adhérents et surtout vous chers Présidents et dirigeants bénévoles et je vous souhaite à tous une bonne année sportive 2018.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Président ASR
M Bourreau